

Michel Fourniret Les secrets

enquêtes Ces femmes qui ont acculé Michel Fourniret aux aveux

LE FIGARO

DÉCODAGE

ANGÉLIQUE NÉGRONI (LE FIGARO)

Le 9 janvier 2003 en Seine-et-Marne, Estelle Mouzin (9 ans), disparaissait des rues de Guermantes en regagnant son domicile après l'école. Après des années d'enlèvement de l'enquête, tout s'est brusquement accéléré. En mars dernier, « l'ogre des Ardennes » est passé aux aveux. Même s'il n'a pas divulgué le lieu où le corps pourra être exhumé. Il a au moins reconnu sa responsabilité.

Ce cheminement tardif vers la piste Fourniret aura été un véritable parcours du combattant. Éric Mouzin, le père de la fillette, notamment, n'a eu de cesse de monter au front auprès des enquêteurs. Très vite, il les pressera de s'intéresser à ce Michel Fourniret, arrêté en Belgique six mois après la disparition d'Estelle et dont l'enquête révélera aussitôt ce qu'il est : un tueur en série agissant avec la complicité de sa femme, Monique Olivier, avant qu'il ne divorce d'elle. Or, durant des années, ce couple diabolique a été écarté de l'enquête.

Dorénavant, toutes les investigations se concentrent sur lui. Un revirement qui tient à la rencontre de plusieurs femmes dans cette affaire. Comme dans un bon alignement de planètes, l'accusée, Monique Olivier, la juge, Sabine Khéris, et l'avocate d'Éric Mouzin, Corinne Herrmann, ont fini par toutes être rassemblées dans ce même dossier. Bien que nourries par des intérêts différents, toutes ont œuvré dans le même sens pour faire progresser l'enquête jusqu'au monstre des Ardennes. Fourniret qui, par son obsession de la virginité, a violé, torturé et tué des jeunes filles, a fini par reconnaître le meurtre d'Estelle. Acculé aux aveux par les femmes.

« Je ne parlerai qu'à vous »

Tout a commencé un jour de février 2018 quand Monique Olivier, se trouvant dans le bureau parisien de la juge, lâche à cette dernière : « J'ai des choses à vous dire sur Estelle Mouzin. Mais je ne parlerai qu'à vous. » Ce face-à-face a lieu à l'occasion de deux autres affaires dans lesquelles Monique Olivier et Michel Fourniret sont impliqués : les disparitions dans l'Yonne de Joanna Parrish en 1990 et de Marie-Angèle Domèce en 1988. Sabine Khéris, qui n'a pas encore récupéré le dossier d'Estelle Mouzin, toujours entre les mains d'un collègue à Meaux, a sans doute eu un choc à l'annonce de cette phrase. Allait-on enfin connaître la vérité ? Mais, comme à son habitude, Sabine Khéris n'a sans doute

rien laissé paraître de son trouble. Doyenne des juges d'instruction à Paris, à 55 ans, cette dernière a appris à s'effacer lors des auditions. « Elle laisse parler et ne s'agace pas quand les réponses ne la satisfont pas. Elle donne même l'impression d'une conversation au coin du feu », décrit M^e Alexis Gublin, qui a croisé son chemin à l'occasion de diverses affaires.

Cette manière de faire a de toute évidence conquis Monique Olivier qui, depuis plus d'un an, rencontre la juge pour les crimes dans l'Yonne. « Elle lui fait confiance et moi aussi », signale son conseil, Richard Delgenès, qui ajoute : « Quand elle reprend en main un dossier, Madame Khéris se débarrasse des a priori. C'est évidemment important pour ma cliente qui, au fil des années, est de plus en plus décrite comme une perverse du niveau de Fourniret. La juge la voit comme la complice et non comme celle qui a fabriqué Fourniret. » Le style Khéris est payant : cette dernière a obtenu des aveux du couple pour les meurtres de Joanna Parrish et de Marie-Angèle Domèce.

Alors, après la petite phrase de Monique Olivier, la magistrate demande sans tarder à récupérer le dossier Mouzin. Elle attendra un an. Quand, en 2019, elle obtient enfin les 38.000 P-V de l'affaire, c'est le soulagement pour M^e Seban et M^e Herrmann. Parties civiles dans les affaires Parrish et Domèce, ces derniers n'ont eu de cesse de réclamer que ces trois meurtres soient traités par la même juge. Pour eux, tous sont l'œuvre de l'ancien couple maléfique.

Banque de données et savoir-faire

Les aveux de Monique Olivier vont leur donner raison. Mise en confiance par Sabine Khéris, elle fait des déclarations déterminantes. Ces dernières ne sont pas toutefois aussi limpides que ce qui a été rapporté. Mais elles aboutissent à pulvériser l'alibi de Fourniret qui avait empêché les enquêteurs de le mettre en cause. C'est elle et non son ancien époux qui avait passé un coup de téléphone depuis leur domicile en Belgique. « L'ogre des Ardennes » pouvait donc rôder à Guermantes ce 9 janvier 2003.

J'ai des choses à vous dire sur Estelle Mouzin. Mais je ne parlerai qu'à vous

Monique Olivier

”

Avec ces aveux, Monique Olivier s'est désolidarisée dans cette affaire de son ex-mari. Le signe qu'elle a changé, selon M^e Seban. Elle n'est plus l'ancienne complice craintive qui se faisait rabrouer par le tueur lors du procès de Charleville-Mézières en 2008 où tous deux comparaissaient pour la mort de sept autres jeunes filles. Depuis que Michel Fourniret est affaibli, « elle a pris le lead », ajoute M^e Seban.

« Jouer avec un partenaire tel que vous, ça en vaut la peine »

Or, « l'ogre des Ardennes », au lieu de se murer dans le silence dans le bureau de la magistrate, ne serait-ce que pour rester le maître, coopère. Monique Olivier a ouvert la voie des aveux et il la suit. Car lui aussi estime cette juge. Mais à sa manière : celle d'un pervers absolu, doté d'un ego démesuré. Avoir face à lui la doyenne des juges d'instruction le flatte. « Jouer avec un partenaire tel que vous,

ça en vaut la peine », lui dit-il. « Si vous travaillez, je vous aiderai », a-t-il aussi coutume de claironner auprès des magistrats. Cela tombe bien : Sabine Khéris est une bête de travail. Huitième juge à avoir en main ce dossier titanique, elle l'a épluché. En mars dernier, Michel Fourniret passe donc aux aveux dans un style toujours alambiqué. « Je reconnais là un être qui n'est plus là par ma faute. »

L'avocate Corinne Herrmann est aujourd'hui satisfaite de ces avancées. Elle qui au sein du cabinet de Didier Seban se consacre exclusivement aux affaires criminelles et aux cold cases peut se dire que son travail autour des tueurs en série – d'Émile Louis à Fourniret – a été payant. De quoi faire taire ceux qui l'ont caricaturée. Cette rousse flamboyante au regard bleu, semblant tout droit sortir d'une série policière, n'est pas dupe. « Parce que je suis une femme, certains disent que j'ai un affect débordant et que je vois des tueurs en série partout. »

Avec Sabine Khéris, elle a aujourd'hui son pendant parmi les magistrats. Les deux femmes se passionnent pour les nouvelles techniques permettant de résoudre les énigmes criminelles. L'une et l'autre aussi se construisent leur propre banque de données sur ce type d'affaires. D'ailleurs, pour Corinne Herrmann, la justice aurait tout à gagner à rassembler ce savoir et ce savoir-faire. Un pôle judiciaire dédié aux cold cases devrait voir le jour, souhaite-t-elle dans *Nous, avocats des oubliés* (1), un ouvrage coécrit avec Didier Seban, et dans lequel ils reviennent sur ces affaires de disparues, dont Estelle Mouzin.

Dépasser le sens des mots

Or, pour ce dossier, alors que Michel Fourniret perd la mémoire, que de temps perdu, dénonce cette avocate. Au fil des pages du livre, elle raconte comment, bien avant les aveux du tueur, divers éléments orientaient déjà les enquêteurs vers sa piste. À commencer par les propos de ce dernier lors du procès de Charleville-Mézières. Il avait fait savoir qu'il voulait être jugé pour trois autres affaires : celles de Joanna Parrish, de Marie-Angèle Domèce et d'Estelle Mouzin. Mais, écrit l'avocate, « SRPJ (service régional de police judiciaire, NDLR) et juges se bouchent les oreilles ». Il est vrai aussi que Fourniret alterne aveux et dénégations. Pour Corinne Herrmann, il faut savoir dépasser le sens des mots et se plonger dans le dossier judiciaire qui livre le vrai langage du tueur.

Depuis que Sabine Khéris a repris en main cette enquête, « tout avance », écrit encore dans son livre l'avocate, qui fait l'éloge d'une autre femme. La quatrième du dossier. Il s'agit de la greffière qui épaula depuis quinze ans la magistrate. « Une Formule 1 », certifie M^e Herrmann, qui souligne son efficacité. Depuis plusieurs mois, l'enquête ne connaît pas de répit. Déplacements et auditions s'enchaînent avec leur lot de rebondissements. Le plus important est intervenu en août dernier sur la base des déclarations de Monique Olivier, l'ADN partiel d'Estelle est découvert dans une maison de la sœur du tueur, dans les Ardennes. Puis mi-octobre, une reconstitution est organisée à Guermantes. Quinze jours plus tard, de nouveau direction les Ardennes pour raviver la mémoire vacillante du tueur. La maison de la sœur est de nouveau l'une des étapes, ainsi que le château du Sautou où, lors de fouilles anciennes, deux corps avaient été retrouvés. Début avril, de nouvelles recherches étaient menées dans un bois d'Issancourt-et-Rumel mais en vain.

(1) *Nous, avocats des oubliés*, Éditions JC Lattès.



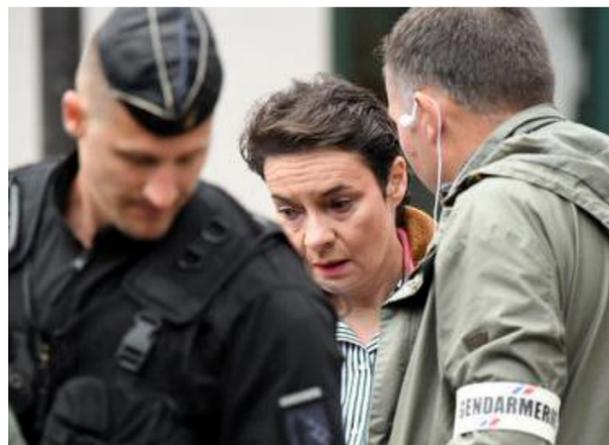
Michel Fourniret en juillet 2004. © EPA.

du couple machiavélique qu'il formait avec Monique Olivier ? Divorcée de son mentor avec lequel elle a passé un pacte criminel lors de leur rencontre en prison en 1987, elle a commencé à s'émanciper, à parler à la juge d'instruction Khéris. Mais jusqu'à présent, sans résultat probant. Va-t-elle poursuivre dans cette voie, elle qui affirme vouloir soulager les familles ? Car elles sont nombreuses à attendre des réponses, à vouloir faire définitivement leur deuil.

Mercredi dernier, *le Parisien* révélait qu'une trentaine d'ADN inconnus prélevés sur des effets de Michel Fourniret sont en cours d'analyse afin de déterminer s'ils ne sont pas ceux de victimes oubliées. Ces traces génétiques font l'objet de rapprochements avec au moins 21 affaires non élucidées de meurtres ou disparitions aux mains de la police judiciaire et de la gendarmerie.

Ces traces correspondent-elles toutes à des victimes de Fourniret ? Nul ne sait à ce stade. Mais cette liste concerne exclusivement des fillettes ou des jeunes femmes, âgées de 10 à 39 ans. Toutes ont disparu mystérieusement ou ont été assassinées entre 1987 et 2003 dans 17 départements français.

Pourquoi la justice se lance-t-elle dans une telle entreprise maintenant ? Elle tente tout d'abord de reconstruire le puzzle et de compléter le parcours criminel de Michel Fourniret. Ensuite, elle profite d'un climat plus favorable depuis l'arrivée de la juge Khéris à la tête de l'enquête. Elle avait réussi à gagner la confiance de Fourniret et Olivier au point de leur soutirer des aveux qui ont permis des avancées dans les affaires Estelle Mouzin et Lydie Logé. Même si les corps n'ont pas encore été retrouvés. Le seront-ils un jour ? Définitivement débarrassée de son Pygmalion, Monique Olivier est peut-être désormais capable de donner les clés pour résoudre des dernières énigmes.



La juge d'instruction Sabine Khéris lors d'une reconstitution. © PHOTOQR/LYONNE REPUBLICAINE/MAXPPP.

16 novembre 2018

Deuxième condamnation à la perpétuité pour l'assassinat de Farida Hammich

7 mars 2020

Reconnait, selon le parquet, sa participation à la disparition en 2003 d'Estelle Mouzin, 9 ans

22 décembre 2020

Mis en examen dans l'enquête sur la disparition de Lydie Logé en 1993

10 mai 2021

Il meurt à l'âge de 79 ans, annonce le procureur de Paris